

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00314 Numéro SIREN : 753 716 299 Nom ou dénomination : A2DIS

Ce dépôt a été enregistré le 28/11/2023 sous le numéro de dépôt 15106

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE		TRIBUNAL DE COMMERCE
Désignation de la société:		Adresse du siège social:
Société A2DIS		ZI DE MOIMONT
SIRET	7 5 3 7 1 6 2 9 9 0 0 0 2 3	95670 MARLY LA VILLE
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:
		13106

RÉGIME FISCAL DES GROUPE	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal 305 242 Déficit
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15% PV à long terme imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	
Entreprises nouvelles, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A
Entreprises nouvelles, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI x NON
Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Tél:		IDENTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL	
OGA/OMGA	/viseur conventionné	Identité du	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date	Lieu MARLY LA VILLE
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire:	Denis LEBEVRE Président
Examen de conformité fiscale (ECF)		Signature	

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis		
										2023		
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065												
I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES												
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	150 000		payées par un établissement chargé du service des titres		b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)									c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées									d			
Montant des distributions									e			
autres que celles visées en (a),									f			
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)									g			
									h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)									i	7 500		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI									j	142 500		
Montant des revenus répartis (5)									Total (a à h)		150 000	
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES												
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :							
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les				
1			2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.			
						5	6	7	8			
K DIVERS												
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)												
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION												
REMUNERATIONS												
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)												
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)												
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A						0 %		15 %		19 %		
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice												
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice												
MVLT réalisée au cours de l'exercice												
MVLT restant à reporter												
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS												
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice												
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice												

Désignation de l'entreprise : Société A2DIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2				
Adresse de l'entreprise 21 DE MOIMONT		95670 MARLY LA VILLE				
Durée de l'exercice précédent* 1 2						
Numéro SIRET* 7 5 3 7 1 6 2 9 9 0 0 0 2 3		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 2				
		N-1 3 1 1 2 2 0 2 1				
		Brut 1				
		Amortissements, provisions 2				
		Net 3				
		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	17 500	AC	17 500		
	Frais de développement * CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires AF	12 957	AG	12 631	326	2 377
	Fonds commercial (1) AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM			
	Terrains AN		AO			
	Constructions AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	24 762	AS	13 966	10 796	14 395
	Autres immobilisations corporelles AT	196 965	AU	94 422	102 544	85 711
	Immobilisations en cours AV		AW			
	Avances et acomptes AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT			
	Autres participations CU	7 658	CV		7 658	7 658
	Créances rattachées à des participations BB		BC			
	Autres titres immobilisés BD		BE			
	Prêts BF		BG			
	Autres immobilisations financières* BH	1 050	BI		1 050	700
	TOTAL (II) BJ		260 893	BK	138 519	122 374
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM			
	En cours de production de biens BN		BO			
	En cours de production de services BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis BR		BS			
	Marchandises BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	724 085	BY		724 085	477 142
	Autres créances (3) BZ	901 443	CA		901 443	768 016
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE			
DIVERS	Disponibilités CF	641 896	CG		641 896	1 060 145
	Charges constatées d'avance (3)* CH	2 662	CI		2 662	430
	TOTAL (III) CJ	2 270 086	CK		2 270 086	2 305 732
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecart de conversion actif* (VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	2 530 979	IA	138 519	2 392 460	2 416 573
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	1 050	(3) Part à plus d'un an : CR	
	Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise : Société A2DIS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.0.0.....0.0.0.....)	DA	100 000	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	813 078	520 053	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	233 701	443 025	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	1 156 779	1 073 078
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	225 000	225 000	
	Provisions pour charges	DQ		6 359	
	TOTAL (III)	DR	225 000	231 359	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	2 543	1 659	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	670 202	821 457	
	Dettes fiscales et sociales	DY	336 779	288 571	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	1 157	450	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	1 010 681	1 112 136	
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	2 392 460	2 416 573	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 010 681	1 125 369	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société A2DIS

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF		
			FG	4 216 982	FH		FI	4 216 982	4 734 299
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	4 216 982	FK		FL	4 216 982	4 734 299	
	Production stockée*						FM		
	Production immobilisée*						FN		
	Subventions d'exploitation						FO	6 000	2 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	42 326	104 883
	Autres produits (1) (11)						FQ	4 237	15
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 269 544	4 841 198
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	2 934 445	3 477 161
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	15 895	20 135
	Salaires et traitements*						FY	696 693	474 177
	Charges sociales (10)						FZ	258 093	180 943
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	37 947	26 797
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	28 142	10
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 971 214	4 180 738
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	298 330	660 460
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	13 136	8 023
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	13 136	8 023
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	403	292
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	403	292
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	12 733	7 731	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	311 063	668 191	

Désignation de l'entreprise : Société A2DIS

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			2 505
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	11 447		14 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	11 447		17 005
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 096		72 856
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	11 402		6 914
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	12 498		79 770
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 051)		(62 766)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	76 311		162 400
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 294 127		4 866 225
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 060 426		4 423 200
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	233 701		443 025
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY			
		IG			
	(3) Dont {	HP			
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	12 562		13 912
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6				
	A8				
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	obligatoires	A9			
	dont cotisations Madelin	A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf état annexe		12 497		11 447	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise :

Société A2DIS

31/12/2022

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Egid Quadra

Désignation de l'entreprise : Société A2DIS

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
						1		2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ	17 500	D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	12 957	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2				KP		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3				KS	24 762	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *						KV	12 275	KW		KX		
		Matériel de transport *						KY	130 721	KZ		LA	49 616	
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	20 638	LC		LD	10 916	
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours								LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes								LK		LL		LM	
	TOTAL III								LN	188 396	LO		LP	60 532
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T			
	Autres participations						8U	7 658	8V		8W			
	Autres titres immobilisés						IP		IR		IS			
	Prêts et autres immobilisations financières						IT	700	IU		IV	350		
	TOTAL IV						LQ	8 358	LR		LS	350		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	227 212	OH		OJ	60 882		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence						
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice						
				1		2		3						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CO		DO	17 500	D7	17 500		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	12 957	IX	12 957		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	24 762	ML	24 762		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM		MN	12 275	MO	12 275	
		Matériel de transport				IV		MP	27 201	MQ	153 136	MR	153 136	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	31 554	MU	31 554	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III				IY		NG	27 201	NH	221 728	NI	221 728		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OU		M7		OW			
	Autres participations				IO		OX		OY	7 658	OZ	7 658		
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	1 050	2G	1 050		
	TOTAL IV				I3		NJ		NK	8 708	2H	8 708		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		OK	27 201	OL	260 893	OM	260 893		

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Attestation de présentation des comptes

Expert On Demand

Désignation de l'entreprise : Société A2DIS

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY	17 500	EL		EM		EN	17 500
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	10 580	PF	2 051	PG		PH	12 631
TOTAL I		RK	28 080	RM	2 051	RN		RO	30 131
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	10 368	QA	3 599	QB		QC	13 966
Autres		QD	1 967	QE	1 228	QF		QG	3 195
immobilisations corporelles	Matériel de transport	QH	58 554	QI	29 245	QJ	15 798	QK	72 001
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	17 402	QM	1 824	QN		QO	19 226
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	88 291	QV	35 895	QW	15 798	QX	108 388
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	116 371	QP	37 946	QQ	15 798	QR	138 519

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel			Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements	M9	N1		N2			N3		N4	N5			N6
Fonds commercial	RP	RQ		RR			RS		RT	RU			RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8		P6			P7		P8	P9			Q1
TOTAL I	RW	RX		RY			RZ		SB	SC			SD
Terrains	Q2	Q3		Q4			Q5		Q6	Q7			Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2			R3		R4	R5			R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9			S1		S2	S3			S4
	Inst.gales.agenc. et am.des const.	S5	S6	S7			S8		S9	T1			T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4		T5			T6		T7	T8			T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc. am. divers	U1	U2	U3			U4		U5	U6			U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1			V2		V3	V4			V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8			V9		W1	W2			W3
	Emballages recup. et divers	W4	W5	W6			W7		W8	W9			X1
TOTAL II	X2	X3		X4			X5		X6	X7			X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO
TOTAL III													
Total général (I+II+III)	NP	NQ		NR			NS		NT	NU			NV
Total général non vendu (NP + NQ + NR)	NW						NY				NZ		
Total général non vendu (NS + NT + NU) (NW - NY)													

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société A2DIS

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : Société A2DIS

31/12/2022

[illegible]

Désignation de l'entreprise : Société A2DIS

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	1 050	UV	1 050	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	724 085		724 085						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	4 132		4 132						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	76 897		76 897					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	112 829		112 829					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	556		556					
		Divers	VP	854		854					
	Groupe et associés (2)	VC	696 865		696 865						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	9 311		9 311						
	Charges constatées d'avance	VS	2 662		2 662						
	TOTAUX		VT	1 629 240	VU	1 629 240	VV				
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	670 202		670 202						
Personnel et comptes rattachés		8C	79 607		79 607						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	89 703		89 703						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	157 646		157 646						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	9 824		9 824						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	2 543		2 543						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 157		1 157						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 010 681	VZ	1 010 681						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société A2DIS		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 2	
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés			WA	233 701
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	
	Amendes et pénalités			WJ	262
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*			XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)			I7	76 311
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.			WL	
	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme				
	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'IR)				
	- imposées au taux de 0 %				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)					
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *			SU		
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)					
Zones d'entreprises * (activité exonérée)			SW		
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage			Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage			Y3		
TOTAL I			WR	311 601	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *				WT	
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme				
	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				
	- imposées aux taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01/01/2007)				
	- imposées aux taux de 19 %				
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				
	- imputées sur les déficits antérieurs				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :			2A	
	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations)				
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)			ZX		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*			ZY	
	Majoration d'amortissement *			XD	
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)			K9	
	Entreprises nouvelles 44 sexes			L2	
	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)			K3	
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)			IF	
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)			OV	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)			PP	
	Jaunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)			L5	
	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)			PA	
Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)			XC		
Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)			XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)			X9		
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)					
Créance dégelée par le report en arrière du déficit			ZI		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage			Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables			XI	305 242	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*			ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)			XN	305 242	XO

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise :

Société A2DIS

31/12/2022

[illegible]

Désignation de l'entreprise : Société A2DISNéant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	113 706
---	----	---------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
provision IDR	8X		8Y	6 359
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	6 359
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>Société A2DIS</u>										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	520 053	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	443 025			- Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes		ZE	150 000					
					Autres répartitions		ZF						
	TOTAL I	OF	963 078		Report à nouveau		ZG	813 078					
				TOTAL II				ZH	963 078				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	2 320 918		2 845 631					
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	243 968		260 218					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	5 017		46 719					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	60 920		59 956					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	60 419		100 000					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	243 203		164 638					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	2 934 445		3 477 161					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	11 765		9 782					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	4 130		10 353					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	15 895		20 135					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	850 870		948 512					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	592 033		672 020					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2022)*				OB	667 648							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	1.87	%	1.14	%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société A2DIS						Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *		Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤		⑥
I - Immobilisations *	1	MAT TRANSPORT	27 200	15 798			11 402
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	11 447	45	45			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)			45			
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)			(A)	(B)			(C)
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 %				(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : Société A2DIS

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐	Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)
--------------------------	---

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société A2DIS

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 12.8 % ❷

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
❶	❷	❸	❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice		À 15 % ou 19 %		
❶	❷	❸		❹	❺	❻
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

formulaire obligatoire
(article 39A du code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Société A2DIS

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société A2DIS				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	17
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	4 216 982
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	4 216 982
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	4 237
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	9 093
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	13 330
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)					
Achats				ON	60 644
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	2 648 995
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	28 142
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	2 737 781
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	1 492 531
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	1 492 531
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	x		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	4 216 982	Effectifs au sens de la CVAE *	EY 17
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			HX		
Période de référence		GY	01/01/2022	GZ	31/12/2022
Date de cessation			HR		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.					
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.					

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 7 5 3 7 1 6 2 9 9 0 0 0 2 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société A2DIS

ADRESSE (voie) ZI DE MOIMONT

CODE POSTAL 95670 VILLE MARLY LA VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 9 500

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination Association autonome de camionnage globe express

N° SIREN (si société établie en France) 342706421 % de détention 47.50 Nb de parts ou actions 4 750

Adresse : N° 5 Voie rue de la Marne

Code postal 77400 Commune LAGNY SUR MARNE Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination SAS SED

N° SIREN (si société établie en France) 712022862 % de détention 47.50 Nb de parts ou actions 4 750

Adresse : N° Voie

Code postal 95670 Commune MARLY LA VILLE Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET

7 5 3 7 1 6 2 9 9 0 0 0 2 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société A2DIS

ADRESSE (voie)

ZI DE MOIMONT

CODE POSTAL

95670

 VILLE

MARLY LA VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique	SAS	Dénomination	A2DISIMMO		
N° SIREN (si société établie en France)	8 7 7 5 5 2 8 9 3			% de détention	55.00
Adresse : N°		Voie			
Code postal	95670	Commune	MARLY LA VILLE	Pays	France
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
FRAIS D'ETABLISSEMENT					
20110000	FR ETABLISSEM	17 500.00	17 500.00		
28011000	AMORT FR ETABL	17 500.00-	17 500.00-		
		325.94	2 377.16	3 078.22-	84.25-
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES					
20510000	LOG LICENCES	1 259.75	1 259.75		
20530000	LOGICIELS DEVEL	11 697.65	11 697.65		
28051000	AMORT LOG LIC	1 259.75-	1 259.75-		
28053000	AMORT LOG DEV	11 371.71-	9 320.49-	2 051.22-	22.01-
		10 795.37	14 394.50	3 598.63-	23.40-
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS					
21540000	MAT OUTIL	24 762.15	24 762.15		
28154000	AMORT MAT IND	13 966.28-	10 367.65-	3 598.63-	34.71-
		102 543.84	88 710.79	33 833.08	14.64
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
21810000	INST SOL AUTRUI	12 275.00	12 275.00		
21820000	MAT TRANSP	153 136.21	130 720.81	22 415.40	17.15
21832000	MAT INFORMAT	31 554.21	20 638.39	10 915.82	52.89
28181000	AMORT INSTALL AGENC	3 194.86-	1 967.36-	1 227.50-	62.39-
28182000	AMORT MATERIEL TRANSPORT	72 000.92-	58 554.13-	13 446.79-	22.96-
28183200	AMORT MAT INF	19 225.80-	17 401.92-	1 823.88-	10.48-
		7 658.00	7 658.00	23 415.40	10.48
AUTRES PARTICIPATIONS					
26100000	PART	7 658.00	7 658.00		
		1 050.00	700.00	350.00	50.00
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
27510000	DEP CAUT VERSES	1 050.00	700.00	350.00	50.00
Total II		122 378.84	110 840.45	11 858.10	10.41
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		724 085.16	477 141.54	305 443.50	64.78
41000000	CLIENTS	709 165.37	474 876.72	234 288.65	49.34
41600000	DOUTEUX		25 669.04	25 669.04-	100.00-
41810000	CLIENTS FAE	14 919.79		14 919.79	
49101100	PROV CLIENTS		23 404.22-	23 404.22	100.00
		901 443.85	768 016.13	319 376.80	17.37
AUTRES CREANCES					
40970000	AVOIRS A RECEVOIR	78.00		78.00	
42100000	REMUNERAT DUES		3 115.02	3 115.02-	100.00-
42500000	AV ET ACPTES		1 562.50	1 562.50-	100.00-
42510100	NOTES DE FRAIS		1 172.64	1 172.64-	100.00-
42510200	FOURNISSEURS	469.84	374.86	94.98	25.34
42530000	AV PAIES NEGAT	3 662.46	170.13	3 492.33	NS
44300000	IND CHOMAGE PAR	853.57	853.57		
44400000	ETAT IS	76 897.00		76 897.00	
44566000	TVA RECUP	32 452.75	77 049.26	44 596.51-	57.88-
44567000	CREDIT TVA		5 690.00	5 690.00-	100.00-
44586000	TVA FACT RECEV	80 183.01	87 124.43	6 941.42-	7.97-
44587500	TVA SUR AVOIRS A ETABLIR	192.83		192.83	
44710000	CVAE	556.00		556.00	
45110700	CC A2DIS IMMO	545 765.17	480 995.97	64 769.20	13.47
45110900	CC SCI VALEMY	151 099.58	94 358.24	56 741.34	60.13
46780000	DIV DEB CRED		4 440.00	4 440.00-	100.00-
46781200	COMPTE L NON	9 232.84	11 109.51	1 876.67-	16.89-

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N°1 31/12/2021 12	Exercice N°1 31/12/2021 12	Exercice N°1 31/12/2021 12	Exercice N°1 31/12/2021 12
DISPONIBILITES		641 895.14	1 060 145.13	419 249.02	39.43
51230500 CAISSE EPARGNE		627 392.45	1 056 484.73	429 092.28	40.62
51230800 CDN A2DIS		14 483.66	3 640.40	10 843.26	297.86
53100200 CAISSE A2DIS		20.00	20.00		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		2 661.86	429.67	2 232.19	519.51
48600000 CH AVANCE		2 661.86	429.67	2 232.19	519.51
Total III		2 270 086.18	2 305 732.47	35 646.29	1.99
TOTAL GENERAL		2 392 459.83	2 418 572.92	24 113.09	1.99

DETAIL BILAN PASSIF

		Bilan au 31/12/2017		Bilan au 31/12/2016	
CAPITAL		100 000.00	100 000.00		
10130000	CAPITAL	100 000.00	100 000.00		
RESERVE LEGALE		10 000.00	10 000.00		
10611000	RES LEGALE	10 000.00	10 000.00		
REPORT A NOUVEAU		813 077.95	520 052.61	293 025.34	56.35
11000000	REP A NOUV CRED	813 077.95	520 052.61	293 025.34	56.35
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		233 701.02	443 025.39	233 025.34	47.29
Total I		1 156 779.97	1 073 077.00	526 050.68	7.04
PROVISIONS POUR RISQUES		225 000.00	225 000.00		
15180000	PROV RIS CHARGE	225 000.00	225 000.00		
PROVISIONS POUR CHARGES			6 359.00	6 359.00	100.00
15300000	PROV PENSIONS		6 359.00	6 359.00	100.00
Total III		225 000.00	231 359.00	6 359.00	1.75
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		2 542.60	1 658.51	884.09	53.31
45110500	CPTE COUR SED	2 542.60	1 658.51	884.09	53.31
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		670 202.41	821 436.53	100 336.66	34.08
40100000	FOURNISSEURS	194 057.92	294 394.58	47 309.72	9.05
40810000	FOUR FNP	475 436.88	522 746.60	3 607.76	83.60
40810100	GRS FNP SANS TV	707.61	4 315.37		
DETTES FISCALES ET SOCIALES		336 778.87	280 570.91	48 207.96	16.71
42100000	REMUNERAT DUES	677.50		677.50	
42510100	NOTES DE FRAIS	510.84		510.84	
42820100	CP EN COURS	54 193.72	51 058.40	3 135.32	6.14
42820300	PROV RTT	6 064.77		6 064.77	
42820400	GRATIFICATIONS	18 159.69	18 159.69		
43100100	URSSAF	29 151.00	25 060.07	4 090.93	16.32
43702000	RETRAITE	10 381.26	8 081.96	2 299.30	28.45
43709000	MED TRAVAIL	649.64	390.64	259.00	66.30
43720000	MUTUELLE	7 161.70	6 025.31	1 136.39	18.86
43820100	CH CP EN COURS	24 387.17	22 976.73	1 410.44	6.14
43820300	PROV CHARGES RTT	2 729.15		2 729.15	
43820400	CH GRATIFICATIO	8 171.86	8 171.86		
43861000	FORMATION	2 709.48	4 099.57	1 390.09	33.91
43865000	APPRENTISSAGE	4 361.70	2 776.54	1 585.16	57.09
44200000	RETENUE SOURCE	9 130.73	5 993.93	3 136.80	52.33
44400000	ETAT IS		53 624.00	53 624.00	100.00
44551000	TVA A DECAISSER	37 273.00		37 273.00	
44570200	TVA COLLECTEE	117 873.03	78 755.39	39 117.64	49.67
44586500	TVA AVOIR RECEV	13.00		13.00	
44587000	TVA FACT ETABL	2 486.63		2 486.63	
44710000	CVAE		1 440.82	1 440.82	100.00
44750000	TVTS	693.00	1 956.00	1 263.00	64.57

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N-1 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2021 12
AUTRES DETTES		1 156.98	450.00	708.98	157.11
41980000	AVOIRS A ETABLIR	1 156.98		1 156.98	
46781000	CLIENTS 'L'		450.00	450.00	100.00
Total IV		1 010 890.69	1 112 135.97	101 455.11	9.13
TOTAL GENERAL		2 952 480.43	2 428 572.92	24 113.09	1.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Période 01/01/2020 - 31/12/2020		Période 01/01/2019 - 31/12/2019	
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	4 216 981.70	4 734 299.85	3 029.00-	69.09-
70603200 TRANSPORT CEE	1 355.00	4 384.00	29.51	100.00
70604200 TR NATION 19,6		29.51-	501 691.19-	10.68-
70604700 TPS NATIONAL 20	4 196 904.64	4 698 595.83	471.99	27.15
70881000 LITIGES TRANSP	2 210.74	1 738.75	10 401.03	170.22
70881100 LITIGES TRANSP	16 511.32	6 110.29	23 500.00-	100.00-
70884000 CA AUTRES		23 500.00		
Chiffre d'affaires NET	4 216 981.70	4 734 299.85	3 029.00-	69.09-
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	6 000.02	1 999.98	4 000.04	200.00
74000000 SUBVENTION D'EX	6 000.02	1 999.98		
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	42 325.55	104 883.18	62 837.41-	74.27-
78150000 REPRISE PROV RISQUE ET CHARGES	6 359.00		5 631.05	830.83
78174000 R S PROV ACTIF	23 404.22	90 971.62	1 510.00-	100.00-
79100000 TR CH EXPLOIT	6 308.81	677.76	2 371.51-	45.99-
79120000 TC ASSURANCE		1 510.00	288.90-	100.00-
79123000 TC LOC VOITURE	2 784.53	5 156.04	1 579.86-	100.00-
79131000 TC 606450		288.90	449.00-	100.00-
79133000 TC 605330		1 579.86	781.00-	18.38-
79196000 TC TVTS		449.00		
79197000 TC FORMATION	3 469.00	4 250.00		
AUTRES PRODUITS	4 236.90	15.21	4 221.69	NS
75800000 DIV PROD GEST	4 236.90	15.21		
Total des Produits d'exploitation	4 269 544.18	4 841 197.73	3 029.00-	69.09-
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	2 934 444.53	3 477 161.38	4 359.07-	38.44-
60533000 MAT ET OUT	6 981.23	11 340.30	388.74	67.87
60533100 ACHATS MATERIEL	961.48	572.74	1 358.58-	81.54-
60533500 AC MAT INFOR	307.49	1 666.07	2 094.35	66.90
60611900 ELECTRICITE	5 224.96	3 130.61	1 894.95-	41.88-
60630000 FOURN ENTRETI	2 630.23	4 525.18	411.69-	8.65-
60645000 FOURN BUR	4 348.86	4 760.55	53.70	6.09
60645100 ACHATS FOURNITU	935.30	881.60	197.31-	100.00-
60645200 CONS INFORM FAX		197.31	17 541.09	83.07
60682100 AS OIL REMB	38 656.74	21 115.65	97.70-	14.05-
60688100 PALETTES	597.58	695.28	520 784.07-	18.39-
61102100 TRANSP NATIONAL	2 310 727.48	2 831 511.55	540.00-	100.00-
61102500 TRANSPORT CEE		540.00	1 940.00	
61103000 ACHATS TPS NON TAXABLES	1 940.00			
61322000 LOYER ENTREPOT	191 623.20	191 623.20		
61350500 LOC VEH TOUR	4 294.47	6 880.60	2 586.13-	37.59-
61351000 LOC VEH UTILIT	7 952.88	375.93	7 576.95	NS
61351100 LOC FENWICK	4 799.52	4 864.44	64.92-	1.33-
61352000 LOC BENNES	14 775.54	35 546.41	20 770.87-	58.43-
61358000 LOC PHOTO FAX	751.30	818.17	66.87-	8.17-
61358200 LOC MAT INFORM		225.39	225.39-	100.00-
61358800 LOC DIVERSES	608.80	721.20	112.40-	15.59-
61401000 CH LOC COPROPR	19 162.32	19 162.32		
61521000 ENT TERRAINS	4 504.96	2 439.96	2 065.00	84.63
61525000 ENT CONSTR		800.00	800.00-	100.00-
61551000 ENT MAT INDUSTR	335.77	183.00	152.77	83.48

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N° 2012-13	Exercice N° 2011-12	Exercice N° 2010-11	Exercice N° 2009-10
61551100	ENT REPAR MATER	2 289. 70	544. 38	1 745. 32	320. 61
61552000	ENT INSTAL	13 712. 01	13 061. 32	650. 69	4. 98
61552500	MENAGE BATIMENT	16 123. 20	16 596. 80	473. 60-	2. 85-
61553000	TRAIT DECHETS	1 023. 20	1 128. 80	105. 60-	9. 36-
61557000	ENT VEH UTIL	14 395. 89	859. 65	13 536. 24	NS
61557800	ENT VEH TOUR	2 239. 56	2 331. 09	91. 53-	3. 93-
61557900	ENT REP REMB	884. 47	565. 89	318. 58	56. 30
61562000	MAINT INSTAL	5 377. 00	7 565. 05	2 188. 05-	28. 92-
61569500	MAINTENANCE INFORMATIQUE	1 418. 94		1 418. 94	
61613200	ASS RC ET PROF	7 183. 04	2 359. 87	4 823. 17	204. 38
61614000	ASS DIV	167. 40	1 332. 35	1 164. 95-	87. 44-
61636000	ASS FLOTTE	4 142. 78	3 500. 87	641. 91	18. 34
61676000	LITIGES TRANSP	18 267. 52	12 714. 82	5 552. 70	43. 67
62110000	INTERIMAIRES		30 180. 85	30 180. 85-	100. 00-
62120000	PERSONNEL EXT	5 017. 22	16 538. 30	11 521. 08-	69. 66-
62209000	GEST EXTERNE	36 000. 00	24 033. 33	11 966. 67	49. 79
62210000	REFACTURATION GROUPE	60 419. 00		60 419. 00	
62210100	FRAIS DE GESTIO		100 000. 00	100 000. 00-	100. 00-
62260000	HONORAIRES	82. 27	6 750. 00	6 667. 73-	98. 78-
62260100	HONORAIRES COMP	4 587. 85	7 504. 39	2 916. 54-	38. 86-
62260200	HONORAIRES SOCI		800. 00	800. 00-	100. 00-
62260300	HONORAIRES JURI	20 221. 54	19 953. 45	268. 09	1. 34
62270000	ACT ET CONTENT	27. 89	914. 76	886. 87-	96. 95-
62310000	AN INSERT PUB	746. 61	2 184. 12	1 437. 51-	65. 82-
62311000	INSERTIONS PUBLICITAIRES	1 373. 07		1 373. 07	
62341000	CADEAUX PUB		364. 00	364. 00-	100. 00-
62342000	DIV CADEAUX	3 396. 81	5 065. 68	1 668. 87-	32. 94-
62342100	AUTRES CADEAUX	105. 31		105. 31	
62380000	DONS	400. 00		400. 00	
62511000	VOY DEPLAC		2 989. 72	2 989. 72-	100. 00-
62511200	DEPLACEMENT REMB	15 520. 83	6 897. 79	8 623. 04	125. 01
62513000	INDEMNITES KILOMETRIQUES	42. 21		42. 21	
62570000	RECEPTIONS	3 665. 20		3 665. 20	
62570200	RECEPTIONS REMB	35 352. 26	17 642. 83	17 709. 43	100. 38
62610000	AFFRANCH		69. 57	69. 57-	100. 00-
62610100	FRAIS AFFRANCHI	1 130. 98	482. 66	648. 32	134. 32
62620000	TELEPHONE	13 108. 81	6 856. 82	6 251. 99	91. 18
62620200	TELEP REMB		7. 78	7. 78-	100. 00-
62731000	COMMISSIONS	1 870. 61	1 625. 88	244. 73	15. 05
62770000	FR COMPTES	501. 90	340. 47	161. 43	47. 41
62780000	DIV SERV BANC	4 531. 38	4 159. 97	371. 41	8. 93
62781000	FRAIS VIREMENT	71. 80	225. 00	153. 20-	68. 09-
62811000	DIVERS COTISATIONS	800. 00		800. 00	
62845000	FR FORMATION	4 319. 00	5 345. 00	1 026. 00-	19. 20-
62850100	STA PEAGES REMB	10 922. 43	8 178. 42	2 744. 01	33. 55
62860000	SURV LOCAUX	884. 73	912. 24	27. 51-	3. 02-
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		15 894. 92	20 134. 97	4 240. 05-	21. 00-
63330000	FORMATION	529. 48-	2 517. 02	3 046. 50-	121. 04-
63350000	APPRENTISSAGE	3 939. 22	3 111. 74	827. 48	26. 59
63511000	CFE	6 599. 00	4 387. 00	2 212. 00	50. 42
63511100	CVAE	5 166. 18	5 394. 69	228. 51-	4. 24-
63514000	TAXE VEHI SOC	693. 00	4 109. 00	3 416. 00-	83. 13-
63545300	VIGN CART GR		615. 52	615. 52-	100. 00-
63785000	DIV IMPOTS	27. 00		27. 00	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice 2021 31/12/2021		Exercice 2020 31/12/2020	
SALAIRES ET TRAITEMENTS		696 693.38	442 177.83	220 507.73	45.90
64110000	SALAIRES	667 648.73	457 610.00	210 038.73	45.90
64120100	CP EN COURS	3 135.32	2 567.29	568.03	22.13
64120300	PROVISION RTT	6 064.77		6 064.77	
64132000	GRATIFICATIONS		9 711.72	9 711.72	100.00
64143100	PRIME DE PANIER	21 969.98	13 564.17	8 405.81	61.97
64144900	AV NATURE	2 125.42	9 276.00	7 150.58	77.09
CHARGES SOCIALES		258 092.57	180 943.00	77 149.57	42.64
64510000	URSSAF	154 866.89	108 275.33	46 591.56	43.03
64520000	MUTUELLE		400.22	400.22	100.00
64530000	RETRAITES	51 683.01	33 860.25	17 822.76	52.64
64534000	PREVOYANCE	14 465.47	10 964.00	3 501.47	31.94
64540000	ASSEDIC	24 285.14	19 218.14	5 067.00	26.37
64550100	CH CP EN COURS	1 410.44	1 155.73	254.71	22.04
64550300	CHARGES PROV RTT	2 729.15		2 729.15	
64550400	CH GRAT		4 370.28	4 370.28	100.00
64750000	MEDEC PHARMAC	1 786.02	1 380.64	405.38	29.36
64750100	MEDECINE DU TRA		34.56	34.56	100.00
64760000	VET TRAVAIL	6 866.45	2 084.29	4 782.16	229.44
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		37 946.81	26 797.49	10 147.98	41.61
68111000	D AMORT LOG DEV	2 051.22	2 051.22		
68112300	D AM MAT INDUST	3 598.63	3 598.63		
68112400	D AM SOL AUTRUI	1 227.50	1 227.50		
68112500	D AM MAT TRANSP	29 245.58	18 182.95	11 062.63	60.84
68112700	D AM MAT INFOR	1 823.88	1 737.13	86.75	4.99
DOTATIONS AUX PROVISIONS			1 514.00	1 514.00	100.00
68150000	PROV CH EXPLOIT		1 514.00	1 514.00	100.00
AUTRES CHARGES		28 142.24	10.06	28 142.24	NS
65410000	P C I EXERC	25 369.04		25 369.04	
65800000	CH DIV GESTION	2 773.20	10.06	2 763.14	NS
Total des Charges d'exploitation		3 971 214.45	4 180 738.02	800 813.67	5.01
Résultat d'exploitation		298 329.73	660 459.72	180 149.06	94.45
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES		13 135.98	8 022.74	5 117.82	69.73
76500000	ESCP TES OBTENUS	75.84	80.42	4.58	5.70
76800100	GROUPE INT CPTE	13 060.14	7 942.32	5 117.82	64.44
Total des Produits financiers		13 135.98	8 022.74	5 117.82	69.73
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		402.60	291.60	111.00	38.07
66160000	INT BANC	402.60	291.60	111.00	38.07
Total des Charges financières		402.60	291.60	111.00	38.07
Résultat financier		12 733.38	7 731.14	5 002.24	64.70
Résultat courant avant impôts		311 063.11	668 190.86	185 127.70	83.45

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Compte N°	Compte N°	Compte N°	Compte N°
	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2023
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		2 504.56	2 504.56	100.00
77180000 PROD OP GESTION		2 504.56	2 504.56	100.00
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	11 446.68	14 500.00	3 053.32	21.06
77522000 P CESS ACT NON	11 446.68	14 500.00	3 053.32	21.06
Total des Produits exceptionnels	11 446.68	17 004.56	5 557.88	32.06
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	1 095.80	72 855.85	71 760.05	98.50
67120000 PENALITES AMENDES	262.46		262.46	
67180000 CH EXCEP GEST	833.34	72 855.85	72 022.51	98.86
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	11 401.97	6 914.22	4 487.75	64.91
67520000 VN ACT CEDE	11 401.97	6 914.22	4 487.75	64.91
Total des Charges exceptionnelles	12 497.77	79 770.07	76 247.80	99.36
Résultat exceptionnel	1 051.09	81 734.49	1 310.08	92.70
IMPOTS SUR LES BENEFICES	76 311.00	162 400.00	86 089.00	53.01
69510000 IMPOT SUR LES SOCIETES	76 311.00	162 400.00	86 089.00	53.01
Total des produits	4 294 126.84	4 866 125.03	572 692.18	11.75
Total des charges	4 060 425.82	4 423 159.69	382 773.87	8.29
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	233 701.02	442 965.34	189 918.31	07.46



A2DIS

SAS au capital de 100.000 €
Siège social : BP 18 ZI de Moimont
95670 Marly-la-Ville

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2022

40 rue du Fer à Moulin
75005 Paris
SARL au capital de 120.000 €
RCS Paris 489 421 990
TVA intracommunautaire
FR68489421990

01 40.03.96.35

contact@angel-associes.com

Rapport Général 2022 R13 (R46)

Page 1 sur 5



A2DIS

**SAS au capital de 100.000 €
Siège social : BP 18 ZI de Moimont
95670 Marly-la-Ville**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31/12/2022

Mesdames et Messieurs les Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre société relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels : nous vous informons que la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels précise les règles d'application des conventions comptables et les méthodes d'évaluation retenues. Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de Commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidence.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.
Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude. Si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

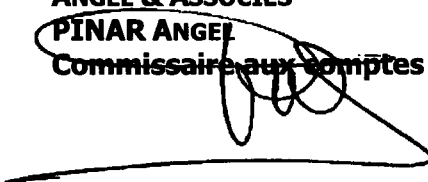
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 28 juillet 2023,

ANGEL & ASSOCIES

PINAR ANGEL

Commissaire aux comptes



BILAN ACTIF

ACTIF	Bilan au 31/12/2022				Bilan au 31/12/2021	
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net	Brut	Net
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement	17 500	17 500				
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	12 957	12 631	326	2 377	2 051-	86. 29-
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage	24 762	13 966	10 796	14 395	3 599-	25. 00-
Autres immobilisations corporelles	196 965	94 422	102 544	85 711	16 833	19. 64
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	7 658		7 658	7 658		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 050		1 050	700	350	50. 00
Total II	260 893	138 519	122 374	110 840	11 833	30. 94
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	724 085		724 085	477 142	246 944	51. 75
Autres créances	901 443		901 443	768 016	133 427	17. 37
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	641 896		641 896	1 060 145	418 249-	39. 45-
Charges constatées d'avance (3)	2 662		2 662	430	2 232	519. 51
Total III	2 270 086		2 270 086	2 305 732	81 846	1. 00
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 530 979	138 519	2 392 460	2 416 572	24 118	1. 00

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

1 050

BILAN PASSIF

		2024		2023	
CAPITAUX PROPRIETES	Capital (Dont versé : 100 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	100 000	100 000		
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves	10 000	10 000		
	Report à nouveau	813 078	520 053	293 025	56.35
	Résultat de l'exercice (1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10) (11) (12) (13) (14) (15) (16) (17) (18) (19) (20) (21) (22) (23) (24) (25) (26) (27) (28) (29) (30) (31) (32) (33) (34) (35) (36) (37) (38) (39) (40) (41) (42) (43) (44) (45) (46) (47) (48) (49) (50) (51) (52) (53) (54) (55) (56) (57) (58) (59) (60) (61) (62) (63) (64) (65) (66) (67) (68) (69) (70) (71) (72) (73) (74) (75) (76) (77) (78) (79) (80) (81) (82) (83) (84) (85) (86) (87) (88) (89) (90) (91) (92) (93) (94) (95) (96) (97) (98) (99) (100)	230 700	144 000	100 000	47.25
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total II	1 153 778	774 053	393 025	7.35
AUTRES FONDS PROPRIETES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	225 000	225 000 6 359	6 359	100.00-
	Total III	225 000	231 359	6 359	1.25-
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	2 543	1 659	884	53.31
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	670 202 336 779	821 457 288 571	151 254- 48 208	18.41- 16.71
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	1 157	450	707	157.11
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 010 681	1 112 137	101 000	9.12-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 392 459	2 416 190	221 384	1.00

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 1 010 681 1 125 369

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021			Exercice N-1 31/12/2020	
	France	Exportation	Total	France	Exportation
Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services	4 216 982		4 216 982	4 734 299	517 318- 10. 93-
Chiffre d'affaires NET	4 216 982		4 216 982	4 734 299	517 318- 10. 93-
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			6 000	2 000	4 000 200. 00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			42 326	104 883	62 558- 59. 65-
Autres produits			4 237	15	4 222 NS
Total des Produits d'exploitation (I)			4 263 545	4 841 198	571 694- 51. 68-
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *			2 934 445	3 477 161	542 717- 15. 61-
Impôts, taxes et versements assimilés			15 895	20 135	4 240- 21. 06-
Salaires et traitements			696 693	474 177	222 516 46. 93
Charges sociales			258 093	180 943	77 150 42. 64
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			37 947	26 797	11 149 41. 61
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions				1 514	1 514- 100. 00-
Autres charges			28 142	10	28 132 NS
Total des Charges d'exploitation (II)			3 971 214	4 160 738	609 524- 5. 01-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			292 330	680 460	262 170- 24. 67-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

2020		2019	
Produits financiers			
Produits financiers de participations (3)			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)	13 136	8 023	5 113
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			63. 73
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total V	13 136	8 023	5 113
Charges financières			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)	403	292	111
Différences négatives de change			38. 07
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total VI	403	292	111
3. Résultat financier (V-VI)	12 733	7 731	
3. Résultat courant avant impôts (II+III+V-VI)	311 083	308 185	
Produits exceptionnels			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 505	2 505-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	11 447	14 500	3 053-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			100. 00-
Total VII	11 447	17 005	
Charges exceptionnelles			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 096	72 856	71 760-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	11 402	6 914	4 488
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			98. 50-
Total VIII	12 498	79 770	76 248
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 081	32 730	3 805
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)	76 311	162 400	86 089-
Total des produits (I+II+V+VII)	4 294 127	4 666 134	5 000 165
Total des charges (III+IV+VI+VIII+IX+X)	4 060 450	4 438 924	4 966 371
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	233 700	227 210	33 794

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir le compte rendu de mission

Société A2DIS

ZI DE MOIMONT

95670 MARLY LA VILLE

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

Expert On Demand

Parc Club du Moulin à Vent

33, rue du Docteur Levy

69693 Venissieux Cedex

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Dérogations	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des amortissements	X
Créances immobilisées	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Liste des filiales et participations	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 392 459.83 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 216 981.70 Euros et dégageant un bénéfice de 233 701.02 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes : néant

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	17 500		
TOTAL			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 957		
TOTAL			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	24 762		
Installations générales agencements aménagements divers	12 275		
Matériel de transport	130 721		49 616
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 638		10 916
TOTAL	188 396		60 532
Autres participations	7 658		
Prêts, autres immobilisations financières	700		350
TOTAL	8 358		350
TOTAL GENERAL	227 212		60 882

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			17 500	17 500
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			12 957	12 957
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			24 762	24 762
Installations générales agencements aménagements divers			12 275	12 275
Matériel de transport		27 201	153 136	153 136
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			31 554	31 554
TOTAL		27 201	221 728	221 728
Autres participations			7 658	7 658
Prêts, autres immobilisations financières			1 050	1 050
TOTAL			8 708	8 708
TOTAL GENERAL		27 201	260 893	260 893

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	17 500			17 500
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	10 580	2 051		12 631
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	10 368	3 599		13 966
Installations générales agencements aménagements divers	1 967	1 228		3 195
Matériel de transport	58 554	29 245	15 798	72 001
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 402	1 824		19 226
TOTAL	88 291	35 895	15 798	108 388
TOTAL GENERAL	116 371	37 946	15 798	138 519

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 051				
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 599				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 228				
Matériel de transport	29 245				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 824				
TOTAL	35 895				
TOTAL GENERAL	37 946				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	6 359		6 359		
Autres provisions pour risques et charges	225 000				225 000
TOTAL	231 359		6 359		225 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	23 404		23 404		
TOTAL	23 404		23 404		
TOTAL GENERAL	254 763		29 763		225 000
Dont dotations et reprises d'exploitation			29 763		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 050	1 050	
Autres créances clients	724 085	724 085	
Personnel et comptes rattachés	4 132	4 132	
Impôts sur les bénéfices	76 897	76 897	
Taxe sur la valeur ajoutée	112 829	112 829	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	556	556	
Divers état et autres collectivités publiques	854	854	
Groupe et associés	696 865	696 865	
Débiteurs divers	9 311	9 311	
Charges constatées d'avance	2 662	2 662	
TOTAL	1 629 240	1 629 240	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	670 202	670 202		
Personnel et comptes rattachés	79 607	79 607		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	89 703	89 703		
Taxe sur la valeur ajoutée	157 646	157 646		
Autres impôts taxes et assimilés	9 824	9 824		
Groupe et associés	2 543	2 543		
Autres dettes	1 157	1 157		
TOTAL	1 010 681	1 010 681		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions ordinaires	10. 0000	10 000			10 000

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	14 920
Total	14 920

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	476 144
Dettes fiscales et sociales	120 778
Autres dettes	1 157
Total	598 079

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 662
Total	2 662

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

La dette actuarielle s'élève au 31/12/2022 à : 1 947 euros

Hypothèses de calcul :

CCN transport et activités auxiliaires IDCC 16

Départ à la retraite à l'initiative du salarié

Age de départ : 65 ans

Turn over : 16 %

Taux de revalorisation des salaires : 1%

Taux d'actualisation : 1.70 %

Taux moyen de charges patronales : 45 %

Table de mortalité TH00-02 et TF 00-02

Méthode de calcul : prospective

Liste des filiales et participations
(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société A2DIS
95670 MARLY LA VILLE

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	détenus nette						
- Filiales détenues à + de 50% - SAS A2DISIMMO - Participations détenues entre 10 et 50 % B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	10 000	73 063	55,00	7 658		545 765		210 785	68 200		

A2DIS
Société par actions simplifiée
Au capital de 100.000 euros
Siège social : Bp 18 Zone Industrielle de Moimont
95670 Marly-la-Ville
753 716 299 R.C.S. Pontoise

(la « Société »)

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022 DECIDEE PAR
L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
EN DATE DU 3 AOUT 2023**

« Quatrième résolution »

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022)

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que la réserve légale est entièrement dotée et que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde par un bénéfice de 233.701 euros, décide, sur proposition du Conseil d'administration, d'affecter ledit bénéfice comme suit :

-distribution de dividendes à hauteur de	163.590,70
soit pour chacune des 10.000 actions composant le capital social,	euros
un dividende brut de 15 euros par action	
 -affectation du solde au compte « Report à nouveau »,	
soit la somme de	70.110,30
	euros
 TOTAL	 233.701 euros

Le compte « Report à nouveau » serait ainsi porté de 813.078 euros à 883.188,30 euros.

Conformément aux dispositions fiscales instaurées par la loi de finances pour 2018 n°2017-1837 en vigueur depuis le 1er janvier 2018, lorsqu'il est versé au profit d'associés personnes physiques imposables à l'impôt sur le revenu en France détenant leurs titres en dehors d'un PEA, ce dividende sera soumis :

- au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% sauf option par les associés pour le barème progressif à l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, le dividende ouvrira droit à l'abattement de 40% visé à l'article 158.3.2° du code général des impôts,
- majoré des prélèvements sociaux au taux global de 17,2%.

Le dividende sera dans tous les cas soumis à un prélèvement à la source de 12,8% par la Société sauf dispense dans les conditions visées à l'article 117 quater du code général des impôts. Ce prélèvement à la source, non libératoire de l'impôt sur le revenu, sera imputé sur le PFU ou l'impôt sur le revenu calculé selon le barème progressif.

Ainsi, le dividende net (de prélèvement à la source et de prélèvements sociaux) par action s'élèvera à la somme de 11,45 euros (sauf option pour le barème progressif).

Les dividendes seront mis en distribution, au siège social de la Société, dans les délais légaux.

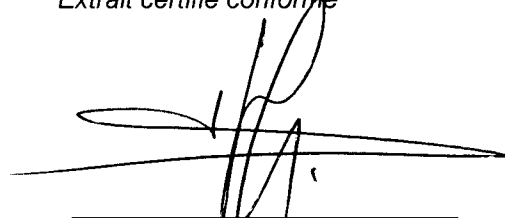


L'Assemblée Générale rappelle, conformément à la loi, que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à la réfaction de 40%		Revenus non éligibles à la réfaction de 40%
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
31.12.2019	0 €	/	0 €
31.12.2020	0 €	/	0 €
31.12.2021	7.500 €	/	143.000 €

»

Extrait certifié conforme


Monsieur Denis Lefevre
Président